



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec

# Budget provincial 2018-2019



## Un budget qui offre des mesures de soutien à la compétitivité du Québec et des entreprises

### CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement a choisi d'augmenter les dépenses pour l'année financière 2018-19, de 4,7 %, tout en préservant l'équilibre budgétaire. La croissance des dépenses sera ralentie pour les prochaines années, compte tenu de la possibilité d'une croissance économique moins soutenue dans les prochaines années.

### DES MESURES DE COMPENSATIONS POUR LES PME

Le budget rétablit un certain équilibre avec des annonces récentes du gouvernement en matière de normes du travail (hausse du salaire minimum, de la bonification du Régime des rentes du Québec, de la modification des normes du travail et de la bonification du Régime québécois d'assurance parentale). Deux mesures, représentant quelques 2 M\$ au cours des cinq prochaines années, permettront aux entreprises de respirer un peu mieux :

- la diminution du taux d'imposition des PME de 8 % à 4 %;
- la réduction des contributions au Fonds des services de santé (FSS).

Ces mesures viennent aussi répondre à des besoins exprimés par les entreprises pour assurer leur compétitivité.

### STRATÉGIE NATIONALE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Afin de donner forme à sa Stratégie nationale de la main-d'œuvre, qui sera rendue publique prochainement, le gouvernement annonce des mesures totalisant 810 M\$ sur cinq ans pour répondre aux défis de main-d'œuvre.

Premièrement, différentes mesures d'aide à l'intégration des immigrants au marché du travail ont été annoncées, parmi lesquelles il faut noter la bonification du programme *Un emploi en sol québécois*, un projet-pilote lancé par la FCCQ en 2017 pour favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans les régions du Québec. Grâce à un processus novateur de préqualification des personnes immigrantes, des activités d'appariement entre les postes disponibles et des candidats qualifiés permettront de combler des postes en région – 55 % des emplois disponibles s'y trouvent alors que 86 % de la population immigrante habite dans la région de Montréal. Au cours des trois prochaines années, pour un budget de 3 M\$, la FCCQ et les chambres de commerce des régions impliquées pourront accroître leur contribution au développement économique régional et à l'intégration des personnes immigrantes par l'emploi.

Deuxièmement, des mesures ont été implantées pour la rétention des travailleurs expérimentés et inciter ce bassin de travailleurs important à demeurer ou réintégrer le marché du travail, et mettant ainsi leur expérience et leur expertise à contribution. Cela aura un effet positif tant dans les opérations quotidiennes que pour favoriser le transfert de connaissances vers les nouveaux travailleurs. Deux mesures importantes sont annoncées :

1. une bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience;
2. et une bonification du bouclier fiscal.

Troisièmement, le gouvernement prévoit des mesures d'intégration et de rétention de différents groupes de travailleurs (ex : personnes handicapées).

Finalement, des sommes importantes sont prévues pour l'implantation de mesures pour soutenir la formation et les compétences. Néanmoins, la FCCQ avait demandé que les contributions obligatoires en matière de formation de la main-d'œuvre (Loi du 1%) soient abolies et remplacées par un *Régime volontaire d'épargne formation continue*. Le gouvernement n'a pas retenu cette proposition importante dans son budget.

### FAVORISER L'INVESTISSEMENT ET LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES

Plusieurs mesures du budget favorisent l'accélération de l'investissement et de la productivité de nos entreprises. Notamment, la possibilité pour les entreprises de déduire 100 % de leurs investissements en technologies de pointe sur une période de deux ans, qui représente un investissement gouvernemental de 241 millions de dollars. Des sommes de 171 millions de dollars sont prévues pour augmenter la commercialisation de l'innovation, ce qui permettra d'appuyer la super-grappe de l'intelligence artificielle, de développer d'autres créneaux d'excellence et d'appuyer le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Le budget reconduit également le rabais d'électricité pour les grands projets jusqu'en 2028.

LA FORCE DU RÉSEAU



## **APPUYER LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE DU QUÉBEC**

Le budget prévoit des investissements de 1 G\$ sur cinq ans pour appuyer la stratégie numérique du Québec. Ces sommes appuieront différentes initiatives dans les secteurs de l'éducation, de la culture et du tourisme.

## **ASSURER L'ÉQUITÉ FISCALE**

Le ministre des Finances met en œuvre la volonté, annoncée lors de la mise à jour budgétaire de l'automne 2017, de rétablir l'équilibre fiscal en matière de perception de la taxe de vente. La décision du ministre des Finances d'imposer la perception de la taxe de vente du Québec aux fournisseurs de services comme Netflix est bien avisée et constitue un signal important envers le gouvernement fédéral, afin qu'il pose lui aussi ce geste important dans les meilleurs délais.

## **APPUI À DES SECTEURS ET PROJETS IMPORTANTS POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC**

- Le gouvernement investira 349 M\$ au cours des cinq prochaines années pour appuyer la stratégie bioalimentaire du Québec, dont 180M\$ sont destinés à accroître l'investissement en production et transformation agroalimentaire.
- 417 M\$ iront à des mesures de développement et diversification économique des régions. Notamment :
  - 82 M\$ pour quatre initiatives de diversifications ciblées : le renouvellement du fonds d'aide aux initiatives régionales, le fonds d'aide à la diversification, le fonds d'aide au centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes, mise en place du Fonds de diversification économique pour la MRC des Appalaches et, le soutien aux territoires confrontés aux difficultés économiques;
  - 126 M\$ pour différentes mesures d'aide au secteur forestier;
  - 36 M\$ pour appuyer le déploiement du réseau gazier dans plusieurs régions du Québec (Montérégie, Estrie et Chaudière-Appalaches);
  - Appel de proposition pour la livraison du gaz naturel liquéfié sur la Côte-Nord;
  - 33 M\$ pour la mise en valeur de la filière minière par l'entremise du prolongement du financement du fonds des ressources naturelles, l'appui à l'innovation, l'exploitation minière durable et le fonds social de développement de la Baie-James.
- Mesures pour l'essor des technologies vertes
- 10 M\$ sont prévus pour les deux prochaines années au Fonds Bleu pour des études d'avant-projet visant des projets maritimes et le développement de nouvelles technologies dans l'industrie maritime entre autres, et 250 M\$ sont prévus en soutien aux chantiers maritimes québécois.

- Le gouvernement vient en aide au secteur des sciences de la vie, grâce à des investissements en capital de risque pouvant atteindre 50 M\$ dans le cadre du partenariat Québec-Ontario, et d'autres mesures visant la promotion de centres d'excellence, ainsi que l'accès aux données à des fins de recherche (52 M\$)
- Le gouvernement appuiera le développement de la stratégie québécoise de l'aluminium grâce à une enveloppe de 33 M\$.
- La conversion numérique des médias écrits sera appuyée par un programme d'aide de 116 M\$
- Le prolongement de la route 138 en basse côte-nord sera financé grâce à une somme de 232 M\$
- Le Chemin de fer de la Gaspésie recevra 12,5 M\$ pour des travaux d'entretien qui s'ajouteront aux 100 M\$ annoncées en 2017 pour la réhabilitation du tronçon.
- Des mesures pour appuyer le transport aérien régional qui découlent du sommet de février 2017. D'une part, le gouvernement investira 100 M\$ pour l'amélioration des aéroports régionaux. D'autre part, il prévoit des sommes de 73 M\$ pour appuyer les transporteurs et les dessertes aériennes et augmenter le nombre de voyages aériens au Québec. Par exemple, le programme de réduction des tarifs aériens est bonifié de 40 M\$ en augmentant le nombre de régions couvertes (Saguenay, Abitibi, Gaspésie, Bas-St-Laurent, Côte-Nord sont ajoutées).

## **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin d'appuyer la transition énergétique et la protection de l'environnement, une enveloppe de 661 M\$ servira à appuyer différentes mesures dont plusieurs dans le domaine de l'aide à la gestion de l'eau et l'atténuation des risques d'inondation. De cette enveloppe, 260 M\$ iront à des programmes destinés à la transition énergétique, notamment pour favoriser le développement de l'auto électrique, la valorisation de la biomasse forestière et la production de biocarburant.

## **LES INFRASTRUCTURES ET LA MOBILITÉ DURABLE**

En plus de prévoir 100 G\$ d'investissements en immobilisation au cours des dix prochaines années, le gouvernement prévoit des sommes de 1,8 G\$ en mobilité durable. Trois grands projets de transport collectif sont confirmés : le Réseau express montréalais, le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, le projet structurant de transport en commun à Québec. De plus, 500 M\$ sont prévus pour accroître l'offre de transport collectif urbain et en région.